



## BILAN DE COMPETENCES INDIVIDUEL FLASH

A l'attention du  
Bénéficiaire du Bilan de Compétences

Vincent PAILHOLE  
Président

Pour répondre à votre demande, nous allons orienter notre proposition vers un bilan de compétences individuel. Cet accompagnement vise à vous apporter la posture ainsi que tous les outils nécessaires à la réussite de votre transformation souhaitée.

### **Objectif du bilan de compétences individuel**

- Définir le projet professionnel et les comportements adaptés et apporter les outils pour favoriser la transformation de votre carrière.

### **Compétences recherchées et à développer**

Connaissance de soi, affirmation de soi, organisation et mise en œuvre.

### **Public concerné**

Tous public, salariés, demandeurs d'emploi, créateur d'entreprise

### **Modalités et délais d'accès**

Sont acceptées toutes les personnes répondant aux dispositions de l'article R6313-8 du Code du travail relatif au bilan de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue. Le bilan peut débuter dès que le financement est accepté par les organismes financeurs compétents.

Dans les paragraphes suivants, nous vous présentons les différentes étapes du bilan de compétences :

## **PHASE PRELIMINAIRE**

- **Rencontre préliminaire**

- Présentation de votre demande,
- Présentation des étapes de votre bilan de compétences : détermination du meilleur format adapté à votre besoin (organisation/durée, objectif personnel)
- Préparation de la convention tripartite.

Dès votre accord sur la présente proposition et la signature de la convention tripartite qui marquera le début de notre relation contractuelle, nous vous enverrons un questionnaire de réflexion vous permettant de préparer la première rencontre.

## **PHASE INVESTIGATION**

- **Travail personnel avec notre outil « questionnaire de réflexion professionnelle »**

Ce travail consiste à préparer la première rencontre. Il permet de revenir sur votre parcours professionnel en vue de réfléchir aux pistes de projets professionnels à choisir. Ce questionnaire vous permet de vous orienter sur vos atouts et vos contraintes, vos forces et vos points de développement vis-à-vis des cibles à définir par la suite.

- **En amont de la 2<sup>ème</sup> rencontre (travail personnel)**

**4 heures**

L'objectif de ce questionnaire est de vous permettre de :

- Valoriser les réalisations durant votre parcours professionnel
- Définir vos compétences professionnelles acquises
- Réfléchir sur vos cibles de projet professionnel

- **Rencontre 2 Inventaire professionnel : Etude du parcours** **2 heures**

En première partie :

Avec votre consultant, vous approfondissez **votre parcours professionnel, vos compétences techniques et professionnelles**.

Vous développez les différentes étapes de votre parcours professionnel en termes de réalisations concrètes.

En deuxième partie :

Vous définissez, avec votre consultant, **les différentes compétences techniques et professionnelles** acquises durant les étapes de votre parcours.

- **En amont de la 3<sup>ème</sup> rencontre (travail personnel)** **3 heures**

Vous synthétisez l'ensemble des réalisations de votre parcours professionnel dans un document dédié. Il vous permettra de formaliser vos compétences acquises durant l'expérience professionnelle et discutées lors des premières rencontres.

- **Rencontre 3 Synthèse des compétences professionnelles et comportementales**  
**2 semaines après le 2<sup>ème</sup> rendez-vous**

**2 heures**

En première partie :

Le consultant **échange** avec vous sur la synthèse qu'il aura rédigée concernant vos compétences professionnelles. Le consultant restitue ensuite les résultats du questionnaire de personnalité sur les compétences comportementales.

En deuxième partie :

Le consultant **rédige** avec vous la synthèse de l'ensemble de vos compétences professionnelles et comportementales. Ensemble, vous réfléchissez aux premières pistes de projets professionnelles issues du questionnaire.

- **En amont de la 4<sup>ème</sup> rencontre (travail personnel)** **3 heures**

Vous réfléchissez à différentes pistes de projets professionnelles à partir des résultats identifiés lors de votre précédente rencontre avec le consultant.

- **Rencontre 4 Réflexion sur le projet professionnel**  
**2 semaines après le 3<sup>ème</sup> rendez-vous**

A partir des pistes de développement identifiées avec vous, le consultant et vous réfléchissez à la construction d'un projet concret dont vous allez tester la faisabilité dans votre environnement professionnel. L'objectif est de définir un scenario de projet professionnel dans lequel le consultant et vous-même établissez plusieurs options possibles.

**En amont de la 5<sup>ème</sup> rencontre : Préparation argumentaire du projet professionnel par le réseau**  
**2 semaines après le 4<sup>ème</sup> rendez-vous**

**Rencontre 5** **2 heures**  
**Plan d'action pour le réseau**

- **Investigation sur les contacts du réseau professionnel**, comment le développer, l'entretenir et le maintenir.
- **Elaboration d'une stratégie en vu de valider votre projet professionnel** d'activer le réseau du bénéficiaire, mise en pratique sur 1 mois.

Vous travaillez avec le consultant **le discours à tenir avec le réseau**, comment l'approcher pour présenter le projet professionnel et obtenir des informations sur le contexte et l'environnement des postes recherchés.

**Pendant 3 semaines**

**Vous mettez en place votre stratégie** et expérimenez votre argumentaire auprès de votre réseau professionnel.

**PHASE CONCLUSION**

- **Rencontre 6 Validation du projet professionnel et plan d'actions** **2 heures**  
**3 semaines après le 5<sup>ème</sup> rendez-vous**

**Votre consultant vous remet votre synthèse de bilan de compétences.** Il reprend vos objectifs, les compétences professionnelles et comportementales identifiées, le ou les projets validés et le plan d'actions à entreprendre.

Avec votre consultant, vous **reprenez le débriefing sur les démarches** que vous avez entreprises. Vous consolidez les points de réussite et renforcez les axes de progrès.

Vous établissez la suite du plan d'action à mettre en œuvre :

- Relations à contacter
- Actions de recherche à mener
- Calendrier à établir.

A l'issue des 6 rencontres, vous prévoyez un **rendez-vous téléphonique six mois après**.

**1 heure**

L'objectif est de faire le point sur vos démarches, de maintenir votre motivation et votre énergie dans la poursuite de votre plan d'action.

**Consultant responsable de l'accompagnement transformation de carrière**

Vincent PAILHOLE, Directeur Associé

Directeur et fondateur du cabinet Potentiel et talents, spécialiste des assessment centers et des bilans de compétences. Coach (IFG 2011). Il enseigne la pratique des assessment centers et du bilan de compétences à l'EPP depuis 2015. DEA en 1991, stratégie et organisation d'entreprises (Paris X, Essec, HEC)

**DEONTOLOGIE**

Page 4 sur 6

Tout au long de la démarche, le consultant s'engage vis-à-vis du bénéficiaire au strict respect de la confidentialité sur le contenu de leurs échanges, gage de la confiance qui doit s'établir dans ce type de démarche.

## CLES DU SUCCES

Mettre en place une relation de confiance avec le consultant.

Un engagement mutuel de la part du consultant et du bénéficiaire à respecter le calendrier de travail établi, préparer chacune de leurs rencontres et établir un mode de communication simple et direct. Accompagner un projet réaliste compatible avec l'environnement du marché.

## DUREE DU BILAN

Nombre d'heures : 10 heures

Et travail personnel : 14 heures

Pour un total de 24 heures réparti sur une période autour de 4 mois.

## TARIF

1 500 Euros TTC

## DATES ET LIEU DU CENTRE DE BILAN

Les dates sont à déterminées avec le bénéficiaire.

Dans nos locaux : 40 rue du Louvre, 75001 PARIS

**Situation de handicap :** Nous nous efforçons d'adapter le déroulé de nos formations aux situations de handicap. Alors nous vous remercions de nous prévenir à [vpailhole@potentielettalents.com](mailto:vpailhole@potentielettalents.com) afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

## ATTESTATION

Une attestation de fin de bilan vous est remise au dernier rendez-vous.

## EVALUATION

Avant le bilan de compétences : questionnaire professionnel et de motivation

Pendant le bilan de compétences : questionnaire de satisfaction

Après le bilan de compétences : questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.

## SUIVI DU BILAN DE COMPETENCES

Emargement à chaque rendez-vous.

## CONTACT

Vincent PAILHOLE

Tél : 06 07 35 78 74

[vpailhole@potentielettalents.com](mailto:vpailhole@potentielettalents.com)

[www.potentielettalents.com](http://www.potentielettalents.com)



Notre médiateur de la consommation